




LEGENDE

-  Périmètre du PPA
-  Zone centrale
-  Zone viticole protégée
-  Accès des véhicules motorisés
-  Périmètre des constructions souterraines et semi-enterrées
-  Aire de dessertes
-  Aire de la "Place de la Gare"
-  Arbres à maintenir
-  Périmètre des terrasses
-  Aire du P+Rail de surface
-  Aire des "Bâtiments CFF"
-  Aire du "Buffet de la Gare" A
-  Bâtiments existants à conserver
-  Gabarit pour des agrandissements
-  Aire d'évolution des constructions B
-  Façades ouvertes
-  Aire d'évolution des constructions C
-  Aire d'habitations D
-  Altitudes de référence
-  Césures (localisation indicative)
-  Aire de verdure
-  Mur à créer
-  Cheminements piétons / chemin de randonnée pédestre
-  Nouveau parcellaire
-  Ancien parcellaire supprimé
- A TITRE INDICATIF
-  Terrain naturel
-  Tracé des voies CFF selon étude préliminaire de la gare de rebroussement RER (Etat de Vaud et CFF)
-  Liaison souterraine (localisation indicative)
-  Domaine public à traiter en cohérence avec l'aire de desserte / l'aire de la place de la gare

n° parcelle	propriétaire	surface comprise dans le PPA (m ²) à titre indicatif
333	Vermorel Jean-Luc	505
V	Bourg-en-Lavaux la Commune	656
U	Chemins de fer fédéraux suisses CFF	4'520
Rc	Bourg-en-Lavaux la Commune	370
Rb	Chemins de fer fédéraux suisses CFF	965
Ra	Bourg-en-Lavaux la Commune	820
P	PPE Bourg-en-Lavaux la Commune + Charles Cuénoud	1'960
O	PPE Bourg-en-Lavaux la Commune + Chemins de fer fédéraux suisses CFF	3'520
N	Racle Invest SA	1'595
M	Bourg-en-Lavaux la Commune	5'370

ETABLI SUR LA BASE DES DONNEES
CADASTRALES DU 25 AVRIL 2012
PROJET DE MODIFICATION DE L'ETAT
PARCELLAIRE
Bourg-en-Lavaux, le : 15 mai 2012
Certifiée par : 
L'ingénieur géomètre breveté

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION "CULLY-GARE" (CI-APRES PPA)



0 25m

ECHELLE 1:500

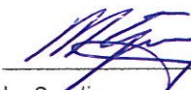
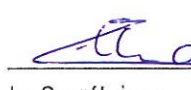
1
Approuvé par la Municipalité de Bourg-en-Lavaux
dans la séance du : 14 MAI 2012

Le Syndic :  La Secrétaire : 
3

Adopté par le Conseil communal
dans la séance du : - 5 NOV. 2012

Le Président :  La Secrétaire : 
5

2
Soumis à l'enquête publique
du : 25 MAI 2012
au : 25 JUIN 2012

Le Syndic :  La Secrétaire : 
4

Approuvé préalablement par le Département compétent
le : 24 AVR. 2013

La Cheffe du Département : 
5

Entré en vigueur,
le : 19 JUIN 2013

